

Séance du 3 Mars 2016

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

Prend connaissance de la liste des travaux qu'il conviendrait de prévoir au cours de l'année 2016 et suggérés par les commissions « voirie » et « bâtiments » ;

Vote les subventions attribuées à différents organismes pour l'année 2016 d'un montant total de 1.455 € ;

Considérant la nécessité de poursuivre la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et en reconnaissance du travail accompli par les bénévoles, décide de revaloriser le tarif de capture et de le porter à 4,00 € à partir de l'année 2016 ;

Accepte la reconduction de la convention signée avec la SAUR pour l'entretien et la réparation des poteaux d'incendie, pour la période du 7 mars 2016 au 6 mars 2017 ;

Est informé de l'avancement de la procédure de mise en œuvre du PLUIH et mandate la commission « urbanisme » pour recenser les bâtiments remarquables pouvant être rénovés ou aménagés en habitation ;

Est informé que le Plan Communal de Sauvegarde a été présenté à la Préfecture et a fait l'objet de quelques petites remarques qu'il conviendra de prendre en compte avant sa validation définitive.